

Application de la fourniture d'un réseau ouvert (ONP) à la téléphonie vocale

1995/0020(COD) - 21/11/1995 - Avis de la Commission sur la position du Parlement en 2ème lecture

La Commission estime que les deux amendements à la position commune du Conseil proposés par le Parlement sont pleinement compatibles avec la directive proposée. La proposition modifiée incorpore ces amendements.